

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Angers Loire Metropole (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24490001500011

Code postal / Ville : 49020 ANGERS cedex 02

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : A26BATEBTRAROBASE3

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire - Mail : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1 ou DUME-S) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1 ou DUME-S) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME-S.

Capacités techniques et professionnelles : REPRENDRE ELEMENTS DU RC :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens des trois dernières années du candidat ;
- Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 24 septembre 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 60 % ; Valeur technique : 30 % ; Critères environnementaux et sociaux : 10 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation du système de chauffage - renouvellement des unités intérieures du site Arobase 3 à Angers

Classification CPV : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la rénovation du système de chauffage et le remplacement des unités intérieures du site arobase 3 situé 2 rue de Rennes - 49100 ANGERS.

Lieu principal d'exécution : Angers Loire Métropole

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'acheteur se réserve le droit de négocier mais pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.